

RENOVATEUR AM CONCENTRE C10

Produit concentré à diluer :

Détruit les algues, lichens et radicelles
pouvant nuire à la conservation des
supports et revêtements.
Effet curatif et préventif.

Traiter

Puissant fongicide, algicide, bactéricide à diluer. Il agit en 24 à 48 heures
soit par rinçage soit par élimination au fil des intempéries.
Utilisé normalement, le produit ne présente aucune toxicité pour l'homme
et n'attaque pas les supports traditionnels du bâtiment. Le produit est
rémanent et recouvrable sur support sain, rincé.
Produit non corrosif une fois dilué et biodégradable.

Application

Toitures : terre-cuite, ardoise, fibrociment, single, chaume, lauze

Façades : crépi décoratif et peinture, mur en pierre, brique, plâtre, enduit mortier
Terrasse, balcon, escalier extérieur

Cours de tennis, dallage, pavé

**ATTENTION : il est impératif de rincer immédiatement à l'eau claire les supports
en métal galvanisés ou autres pour éviter leur détérioration.**

Action curative : dilution : 1 litre de RENOVATEUR AM C10 + 9 litre d'eau. Efficacité
sur 6 ans.

Action préventive : dilution : 1 litre de RENOVATEUR AM C10 + 18 litres d'eau :
Efficacité sur 3 ans jusqu'à élimination du produit par les pluies ou autre nettoyage.

Le support doit être conforme au DTU en vigueur. Enlever les mousses épaisses et
les grosses plaques de lichens par brossage ou grattage des supports. Appliquer le
produit dilué jusqu'à refus en commençant par le bas sur les surfaces verticales.
Pour éliminer les racines dans les supports, la saturation est acquise lorsque le
produit « mousse ». En quelques semaines, voire quelques mois, les mousses,
algues ou lichens desséchés seront progressivement éliminés sous l'action du vent
et de la pluie ou plus rapidement à l'aide d'un arrosage au jet d'eau sous pression ou
par brossage.

Recouvrement possible tous types de peintures après 48 heures.

Recommandations

Traiter par temps sec lorsque les mousses ont soif.

Isoler des projections les zones ne devant pas être traitées.

Ne pas appliquer directement sur les pelouses et les plantes.

Ne pas appliquer sur support gelé ni par temps de pluie.

Nettoyage du matériel à l'eau
Rincer abondamment le matériel avant et après utilisation.



Caractéristiques

Biodégradable.

Température de stockage et d'application de +5°C à +35°C.

Composition à base de sels d'ammonium quaternaires.

Densité : 1 ± 0,05

Rendement : 4 à 5 m²/litre

Stockage 2 ans dans son emballage d'origine fermé.

Solubilité à l'eau

Conditionnement

5 litres ou 20 litres

Sécurité

H314 Provoque des brûlures de la peau
et des lésions oculaires graves

H400 Très toxique pour les organismes
aquatiques

P101 En cas de consultation d'un
médecin, garder à disposition le
récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de la portée des
enfants

P103 Lire l'étiquette avant utilisation

P260 Ne pas respirer les vapeurs

P264 Se laver les mains soigneusement
après manipulation

P273 Eviter le rejet dans
l'environnement

P280 Porter des gants de
protection/des vêtements
protection/un équipement de
protection des yeux/du visage

P301+ P330 + P331 EN CAS D'INGESTION :
rincer la bouche, NE PAS FAIRE VOMIR

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU (ou les cheveux). Enlever
immédiatement les vêtements
contaminés. Rincer la peau à l'eau, se
doucher

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION :
transporter la personne à l'extérieur et la
maintenir dans une position où elle peut
confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à
l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever
les lentilles de contact si la victime en
porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE
ANTIPOISON/un médecin/...

P363 Laver les vêtements contaminés
avant réutilisation

P391 Recueillir le produit répandu



Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont données de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit toujours travailler dans les règles de l'art, selon les normes et DUT en vigueur. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. La Société se réserve le droit d'apporter tout modification à ses produits et à cette Fiche Technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles